

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22034 - 81ÈME ANNÉE

Risques de blocage de La Réunion : hausse de 64% du prix hors taxes du gazole

Hausse abusive des prix des carburants à La Réunion : maires, Région et Département au rendez-vous des responsabilités ?



En France, des patrons transporteurs font rouler leurs salariés au pas pour réclamer plus d'argent public face à la hausse des prix des carburants. Des patrons risquent d'importer ce genre de trouble à l'ordre public dans notre pays. À Paris comme à La Réunion, des patrons dénoncent des aides jugées insuffisantes pour faire face à la hausse des profits des compagnies pétrolières. Mais pendant que les actionnaires veulent préserver leurs marges, ce sont les travailleurs et les familles qui paient l'addition. L'urgence n'est pas de subventionner les profits, mais de protéger le pou-

voir d'achat et d'engager la rupture avec un modèle dépendant et injuste.

Hier en France, des cars ont volontairement ralenti la circulation sur le périphérique parisien. Objectif : mettre la pression sur l'État pour obtenir davantage d'aides publiques face à l'augmentation des prix des carburants. L'action était annoncée. Les transporteurs de marchandises et de passagers estiment que les dispositifs dévoilés par le gouvernement ne suffisent pas à compenser la flambée des coûts.

Qui doit payer la facture des aides à certains patrons ?

Le ministre des Transports a laissé entendre que ces aides pourraient être reconduites « si la situation perdure ». Le ministre du Travail s'est dit prêt à activer des mesures de chômage partiel pour les entreprises confrontées à une baisse brutale d'activité. Une enveloppe de 70 millions d'euros a été avancée pour soutenir les secteurs les plus touchés. Insuffisant, répondent les représentants patronaux, qui soulignent la hausse simultanée des carburants, des engrais et des matières premières.

Mais une question demeure : qui doit payer la facture ? Les chefs d'entreprise réclament un soutien accru de l'argent public pour préserver leurs marges et maintenir leur compétitivité. Or cet argent public provient des contribuables, des salariés, des retraités, des jeunes en formation, des chômeurs qui consomment. Pendant que les grands groupes défendent leurs intérêts, les victimes du système subissent eux aussi de plein fouet l'augmentation des prix à la pompe et dans les rayons.

Tous les prix vont augmenter pour satisfaire les profits des actionnaires des compagnies pétrolières

À La Réunion, la situation est encore plus explosive. À partir de demain, les prix maximums de vente des carburants fixés par l'Etat augmenteront fortement, à la demande des compagnies pétrolières. Celles-ci invoquent les tensions internationales pour justifier ces

hausse. Mais derrière les discours de crise, une réalité s'impose : profiter de la situation pour augmenter les profits des actionnaires.

Dans une économie ultradépendante du transport routier, chaque hausse du carburant se répercute sur l'ensemble des produits. Alimentation, matériaux, biens de consommation : tout augmente. Ce sont les familles populaires qui voient leur budget se réduire, contraintes de choisir entre se déplacer, se nourrir correctement ou régler leurs factures.

Que font les maires, la Région et le Département ?

Face à ce choc annoncé, le Parti Communiste Réunionnais (PCR) a mené une action de mobilisation pour alerter la population. Dans un tract diffusé dans la capitale, il appelle les 24 maires ainsi que les présidents de la Région et du Département à se réunir d'urgence afin de prendre des mesures capables d'amortir l'impact des hausses. La question posée est simple : les élus, fraîchement investis par le suffrage populaire, seront-ils au rendez-vous des responsabilités ?

Nous sommes en effet dans un cas d'école. Les citoyens ont voté pour que leurs représentants défendent leurs intérêts. L'heure n'est pas aux déclarations prudentes ni aux renvois de responsabilité. Il s'agit de protéger le pouvoir d'achat, de réguler les marges abusives, de contrôler les prix et d'engager enfin une politique de développement moins dépendante des importations et des énergies fossiles.

Subventionner sans condition ne résout rien. Ce qu'il faut, c'est un changement de cap : transparence sur les coûts, encadrement des profits, soutien ciblé aux travailleurs et aux petites entreprises réellement en difficulté, et plan ambitieux de transition énergétique et de relocalisation. La crise actuelle révèle une vérité trop longtemps ignorée : tant que l'économie restera organisée au service des actionnaires, chaque tension internationale sera prétexte à faire payer le peuple.

L'urgence sociale impose des choix clairs. Du côté des profits ou du côté de la population.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

Emplois aidés : pas de nouvelle de l'argent de Paris, l'inquiétude progresse

À La Réunion, les emplois aidés restent suspendus au bon vouloir de Paris. Aucun quota 2026 des PEC, aucun arrêté préfectoral : l'État laisse planer l'incertitude sur des centaines de contrats. Derrière les chiffres, ce sont des parcours brisés et des structures fragilisées. Cette dépendance financière révèle l'impasse d'un traitement social du chômage organisé par un système néocolonial qui entretient précarité et clientélisme.

Réunie le 26 mars sous la présidence d'Huguette Bello, la Commission Permanente de la Région Réunion a adopté une motion sur la situation des Parcours Emploi Compétences (PEC). « Le constat est grave : à ce jour, les quotas de PEC pour 2026 n'ont pas été notifiés à La Réunion, et aucun arrêté préfectoral ne fixe le niveau de participation financière de l'État.

Les premiers chantiers « Emplois verts » arrivent pourtant à échéance dès avril et mai 2026. En avril, 25 PEC et 3 encadrants sont concernés ; en mai, 105 PEC et 11 encadrants. Derrière ces chiffres, il y a des familles, des associations, des collectivités et des quartiers entiers qui dépendent de ces contrats pour maintenir des activités d'utilité sociale et environnementale.

L'absence de visibilité sur le renouvellement des PEC fait peser un risque immédiat d'interruption des actions engagées. Elle menace la continuité des parcours d'insertion, fragilise les structures porteuses, expose à la dégradation des sites entretenus et remet en cause un dispositif désormais intégré aux politiques publiques locales. »

Collectivités devenues gestionnaires d'un traitement social du chômage produit par un système néocolonial

Mais au-delà de l'urgence budgétaire, cette situation révèle une réalité plus profonde : les collectivités sont devenues les gestionnaires d'un traitement social du chômage produit par un système néocolonial. À La Réunion, le chômage de masse n'est pas un accident. Il est le résultat d'un modèle économique dépendant, structuré par des décisions prises ailleurs, où l'essentiel des leviers stratégiques échappe au pays.

Dans ce contexte de sous-développement organisé, les emplois aidés jouent un rôle ambigu. Ils permettent à des milliers de Réunionnais d'accéder temporairement à une activité, à un revenu, à une forme de reconnaissance sociale. Mais ils restent précaires, mal rémunérés, et conditionnés aux arbitrages financiers de Paris. Les collectivités attendent l'argent de l'État pour financer des contrats de courte durée, sans garantie de pérennisation.

Corruption et chantage à l'emploi...

Cette dépendance crée un terrain propice aux dérives. Dans un système où la rareté de l'emploi structure la vie sociale et politique, la promesse d'un contrat aidé peut devenir un outil de pression ou de séduction électorale. À l'approche des municipales, les engagements d'embauche se multiplient. On distribue des espoirs comme des tracts. Le vote devient une monnaie d'échange implicite. Des élections ont déjà été annulées quand ce clientélisme était trop flagrant.

Lorsque l'argent arrive, le clientélisme prospère. Lorsqu'il tarde, l'illusion se fissure. Ceux qui ont cru à la promesse risquent la désillusion. Ceux qui ont bâti leur pouvoir sur la distribution de contrats précaires se retrouvent fragilisés. Les corrupteurs n'ont plus qu'à vivre cachés, à abandonner leur adresse et à ne plus apparaître dans la Mairie dont il croyait qu'elle était leur bien personnel. Un système fondé sur la dépendance financière et la gestion discrétionnaire de la misère ne peut produire ni démocratie ni développement durable.

Une instance paritaire pour gérer en transparence sans corruption

Sortir de cette logique exige un changement radical de gouvernance. Depuis longtemps, le Parti Communiste Réunionnais propose que les fonds consacrés au traitement social du chômage — salaires des emplois aidés, RSA — soient gérés en toute transparence par une instance paritaire. Cette instance regrouperait des représentants des chômeurs, des syndicats, des employeurs (associations, collectivités, patronat, État) et des financeurs (collectivités, État, associations de contribuables et de consommateurs).

Une telle structure aurait pour mission de décider, sur la base de critères objectifs et publics, des postes à créer et à pérenniser. Les décisions devraient être motivées, contrôlables, évaluées. Les emplois financés ne seraient plus des variables d'ajustement budgétaire ni des instruments électoraux, mais les briques d'une stratégie de développement au service du pays.

Gisements d'emplois d'intérêt public

La pérennisation des postes doit devenir la règle et non l'exception. Former, insérer, accompagner pour ensuite renvoyer au chômage ne peut constituer un horizon. Les besoins sont immenses : protection de l'environnement, services à la personne, entretien des espaces publics, médiation sociale. Ces activités répondent à l'intérêt général et justifient des emplois stables.

Lutter contre la corruption et le clientélisme, caractéristiques des sociétés maintenues dans le sous-développement, passe par la transparence et la responsabilité. Lutter contre le chômage de masse, responsable de la pauvreté et de l'exclusion, suppose de rompre avec la logique d'assistance précaire pour construire une véritable politique de création d'emplois durables.

Aux gestionnaires actuels du traitement social du chômage, cet avis est clair : l'attente de l'argent de Paris ne peut tenir lieu de projet. La dignité du peuple réunionnais exige des institutions capables d'organiser elles-mêmes, en toute transparence, la transformation des dépenses sociales en leviers de développement. C'est à cette condition que l'on pourra tourner la page d'un système de dépendance et ouvrir celle de la responsabilité.

Oté

« Ki maryaz ? sa sé plito pou assir dan son larjan » : In kozman pou la rout

Assir dann larzan d'moune ? Sa sé kékshoz i ariv souvan dé foi. Sirtou si néna in léskro la pass par la. Lo pli souvan sé bann boug i zoué mové rol-la mé défoi ossi sé lo fanm la min i kol é larzan i rèss kolé dsi.

Assir dann larzan ? Mi trouv sa in bon lékspréssion, bien imazé, é k'i di bien sak li vé dir. Pou assir d'dan i fo k'néna pou trapé é pou volé. Pars si wi vé trapé, otan néna in bonpé, pars si néna in trépé, i vo pa la pène alé fèr in pèshé pou in n'afèr konmsa-kite a dane son ame épi finir brilé dann lanfèr.

Lanfèr, I di sa lé pavé d'bone zintanssion mé mwin pèrsonèl mi oi plito lo movèz zintanssion plito ké lé bone. Pars si in moune i fé l'joli pou trap larzan in n'ote, mi oi pa kèl sé la bone intanssion. Mi panss plito in movèz intanssion dopi an débitan.

Alé ! Mi kite azot rofléshir la dsi é ni retrouv pli dvan, sipétadyé.

Justin